Trente neuvième Année — N° 14 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 14 JANVIER 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 13 JANVIER 1894

LA GRACE DE VAILLANT

Vaillant est à peine condamné depuis deux jours que déjà ceux qui essayaient, avant le procès, d'apitoyer le jury sur le sort de l'assassin, tentent maintenant de peser sur l'esprit de M. Carnot en faveur de la grâce de Vaillant.

Nous croyons que ceux qui réclament la grâce de Vaillant avec des menaces sur les lèvres, desservent singulièrement la cause de leur client. Parler de la bombe de demain, c'est nécessairement vouloir rendre la société plus impitoyable encore. Quant à dire à M. Carnot qu'il doit gracier Vaillant, parce qu'il est le petit-fils de Lazare Carnot qui commit pas mal d'atrocités du temps où il faisait partie du Comité de Salut public, ce n'est pas un argument, car, comme le fait très justement remarquer M. Magnard dans le *Figaro*, les crimes d'hier n'excusent pas ceux d'aujourd'hui.

Que le président de la République fasse grâce à Vaillant s'il croit devoir le faire, c'est son droit, bien qu'à l'heure présente, la fermeté implacable, cruelle même, soit peut-être la garantie suprême de la société.

Il est des cas où la clémence et la pitié doivent céder devant les nécessités de l'exemple ; c'est ce que l'on commence à se dire aujourd'hui en face de la multiplicité croissante des attentats anarchistes, et dans ces conditions, il serait peut-être dangereux de laisser croire à l'Europe que nous avons quand même, au fond du cœur, un reste de faiblesse pour ces criminels internationaux qui constituent un danger permanent pour l'humanité.

En dehors de ces considérations de politique générale dont le chef de l'Etat est obligé de tenir compte et sur lesquelles les membres du gouvernement, chargés de nos rapports avec l'étranger, ont le devoir spécial d'insister, ne serait-il pas fâcheux, au point de vue intérieur, d'avoir l'air de donner tort indirectement à un jury qui, pour une fois, a rempli son devoir avec courage et fermeté?

Ne serait-ce pas surtout décourager les jurés, qui, à l'avenir, auraient à juger des crimes analogues à celui de Vaillant? La grâce de Vaillant serait donc, non-seulement un encouragement donné aux anarchistes, mais encore un coup porté à l'institution du jury, ce jury que l'on blâme lorsqu'il est trop faible, et dont on voudrait faire casser les décisions quand il est juste et énergique.

Sans doute si, d'ici peu, M. le président gracie quelque affreux gredin, comme cela lui arrive quelquefois, après avoir laissé exécuter Vaillant, on ne manquera pas d'établir un parallèle entre les deux cas. C'est fatal, mais que faire? Usez un peu moins souvent de votre droit de grâce M. le président, c'est le seul moyen d'empêcher qu'on ne vous attaque à ce sujet, réservez-le pour les seuls misérables qui quelquefois ont une excuse morale vraiment sincère au fond de leur crime et en dépit de leur abjection.

H. DE L.

LES ANARCHISTES

Paris, 12 janvier. — La plupart des journaux continuent à s'occuper de la condamnation de Vaillant et se demandent si M. Carnot doit accorder sa grâce à ce propagateur par le fait. Rien de bien neuf à signaler dans les articles publiés à ce sujet où chacun soutient sa thèse *mordicus*.

L'opinion de M. l'abbé Lemire

Une opinion à connaître, était celle de M. l'abbé Lemire. C'est la *Libre Parole* qui s'est chargée d'aller interviewer l'honorable député d'Hazebrouck.

« Si M. l'abbé Lemire n'absout pas le condamné, dit la *Libre Parole*, il éprouve une vive pitié pour les déshérités et les martyrs de l'ordre social qui règne en France et en Europe, et c'est avec une chaleureuse émotion qu'il s'écrie :

» — L'anarchie! mais il y a longtemps qu'elle régnait dans le domaine moral avant qu'elle prît sous la forme de bombes de dynamite dans les théâtres et les Parlements, et ce n'est qu'en s'occupant de guérir le moral de ce pauvre peuple que l'Etat supprimera les actes matériels de l'anarchie.

» L'Anarchie! mais elle règne partout; nous vivons dans le chaos, il n'y a plus ni bien ni mal... Jouir! s'enrichir! . Il n'y a plus d'autre précepte ici-bas, et ce précepte est suivi à la lettre par les gens qui occupent les plus hautes situations et sur lesquels la nation entière a les yeux fixés! »

Le député d'Hazebrouck rend l'Etat beaucoup plus que les particuliers responsables de cette situation.

« Aujourd'hui que l'Etat centralisateur a supprimé toute initiative individuelle, qu'aucune institution charitable, artistique, commerciale, etc., ne peut subsister en dehors de la tutelle de l'Etat, il faut bien se tourner vers cet Etat qui est omnipotent, lorsqu'on est sur terre sans soutien, sans famille, sans force et sans protection.

» Et certes, continue l'abbé Lemire, l'Etat a assumé une responsabilité effroyable; il s'est créé des devoirs sans nombre en s'emparant de tous les droits.

» Je ne veux pas exalter outre mesure l'ancienne société; je suis convaincu qu'elle couvait autant de colères que la nôtre; mais ces colères étaient disséminées, fractionnées par provinces, par villes, par corporations, par associations, par familles!

» L'Etat moderne a centralisé jusqu'aux colères et jusqu'aux haines. Il court le risque d'être submergé par elles, tandis que, d'autre part, il demeure impuissant à soulager toutes les misères qui l'implorent et qui n'ont officiellement que lui à implorer!...

» Il est triste, continue M. l'abbé Lemire, de songer que l'Etat n'a à offrir à une pauvre petite abandonnée comme la fille de Vaillant que les secours administratifs de l'Assistance publique.

» Oh! cette Assistance publique!... Comment, dans un pays de sentiment et d'idéal comme la France, a-t-il pu se trouver des gens pour concevoir une organisation administrative de la charité? Oh!... cette mécanique impassible de distribution de secours!

» Voilà donc ce qui a été substitué aux élans généreux de la charité chrétienne pratiquée par des associations indépendantes et n'ayant en vue qu'un but, celui de se sanctifier par le soulagement et le contact journalier des pauvres et des malades!... »

Démarche socialiste

Les socialistes, qui hier paraissaient peu disposés à tenter une action en faveur de Vaillant, « parce que, disaient-ils, leur initiative serait préjudiciable au condamné, » sont revenus aujourd'hui sur leur détermination ; ils vont faire circuler dans la Chambre et en s'adressant à tous les députés sans exception, une lettre pour demander au président de la République d'user de son droit de grâce en faveur de Vaillant.

Ce document portera, en premier lieu, la signature d'une vingtaine de socialistes, en tête desquels figurent les noms de Jules Guesde, Clovis Hugues, etc., etc.

Le pourvoi de Vaillant

Paris, 12 janvier. — Vaillant n'a pas encore signé son pourvoi en cassation.

Il se confirme que dans le cas où Vaillant se déciderait à se pourvoir au dernier moment et si son pourvoi était rejeté, il continuera à refuser de signer son recours en grâce.

La grâce de Vaillant et les députés socialistes

Paris, 12 janvier. — Un certain nombre de députés socialistes se sont réunis aujourd'hui et ont pris l'initiative d'une demande de grâce en faveur de Vaillant, qu'ils proposeront à tous les députés, sans exception, de signer. Cette demande est ainsi conçue :

« Les soussignés, membres de la Chambre des députés visés par l'attentat du 9 décembre 1893, ont l'honneur d'adresser à M. le président de la République un suprême appel en faveur du condamné.

» Jules Guesde, Jourde, Jaurès, Vaillant, Paschal Grousset, Viviani, Rouanet, Clovis Hugues, etc. »

Un article de la « Révolte »

Paris, 12 janvier. — La *Révolte* publie un article très violent sous le titre « Ultimatum » racontant que l'anarchie puisera une nouvelle vigueur dans le sang de ses martyrs.

Arrestation d'un jeune dessinateur

L'examen des papiers saisis, les dernières perquisitions et le dépouillement de la correspondance adressée aux anarchistes connus comme tels et interceptée à la poste ont fourni à la justice des indications qui sont mises à profit au fur et à mesure.

C'est ainsi que M. Meyer a délivré hier soir un mandat d'amener contre un jeune dessinateur, demeurant dans sa famille, 69, avenue d'Orléans, Fernand Solier, âgé de dix-huit ans. Ce jeune homme appartient à une très honorable famille; son père est commissionnaire en marchandises sur la place de Paris. C'est M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, chargé d'arrêter le jeune Solier, qui l'a surpris au moment où il pénétrait chez lui, à la porte même de la maison.

Le jeune anarchiste a suivi sans résistance le magistrat, qui a aussitôt opéré une perquisition dans sa chambre, laquelle a amené la saisie de journaux anarchistes et de l'almanach du *Père Peinard*.

Fernand Solier a déclaré être anarchiste, mais ne faire partie d'aucun groupe; il a été écroué au Dépôt.

Un colis suspect envoyé à un prêtre

Le curé de l'église Saint Bernard, à la Chapelle, a reçu, hier, un colis suspect, dans les conditions suivantes : Une femme âgée d'une trentaine d'années se présentait le matin au presbytère, portant, avec toutes sortes de précautions, un paquet soigneusement enveloppé et ficelé. Elle demanda M. le curé et fut la servante qui la reçut et lui dit que son maître était à la messe.

— Vous voudrez bien, lui dit alors la visiteuse, remettre à M. le curé, dès qu'il rentrera, cette boîte. Mais prenez bien garde de ne pas la renverser, car elle contient un objet très fragile. Ne l'ouvrez pas non plus vous-même. M. le curé doit savoir ce que c'est, et il pourra lui-même la déficeler sans crainte de rien détériorer.

Elle déposa son paquet et partit avec une certaine précipitation.

Quand le curé rentra chez lui, sa domestique le mit au courant de la visite et de l'envoi. Elle lui recommanda en outre, d'être prudent. M. le curé, justement inquiet, s'empressa alors de déposer au milieu de la rue le paquet en recommandant à la domestique de veiller autour de lui, de peur qu'un passant ne s'en saisît. Puis, il courut chez le commissaire de police du quartier, M. Labat, et le mit au courant de ce qui lui arrivait.

— C'est sûrement une bombe à renversement, dit-il à M. Labat.

— Soit! Dans ce cas, nous allons télégraphier au Laboratoire municipal.

Ce qui fut fait. Une heure après, la voiture spéciale pour le transport des explosifs venait chercher l'engin suspect, qui sera examiné aujourd'hui par M. Girard, chef du Laboratoire municipal.

On ne sait encore si on se trouve en présence d'une de ces mauvaises plaisanteries que le procès Vaillant a fait naître à Paris, ou d'un attentat prémédité.

Une étude sur l'anarchie

Paris, 12 janvier. — Le *Figaro* consacre son supplément de demain à une intéressante étude de l'anarchie. Dans ce numéro, illustré de nombreux spécimens de gravures hameuses publiées par les organes du parti, le *Figaro* examine incessamment l'organisation des groupes, la propagande par les réunions dites familiales et par la presse.

C'est à Lyon que parut, en 1880, le premier journal anarchiste français. Beaucoup lui ont succédé, mais la plupart de ces feuilles ont dû cesser leur publication, faute de fonds; actuellement il n'en subsiste que trois à Paris, la *Révolte*, le *Père Peinard* et l'*En dehors*. De dernier, plus spécialement littéraire, vient de disparaître, écrasé par les autres; à Dijon, la *Mistoufle*.

La *Révolte* est le journal doctrinaire par excellence. Les articles y sont anonymes. Les principaux collaborateurs de cette feuille sont Elisée Reclus, Kropotkine et un nommé Jean Grave, cordonnier, actuellement détenu.

Le *Père Peinard* dont le style rappelle celui du *Père Duchêne*, est le travailleur l'enfant terrible du parti.

Le *Figaro* passe en revue les anarchistes qui jouent un rôle important dans la divulgation des idées subversive du parti. Vient ensuite l'exposé des doctrines anarchistes du parti, trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Ce qui l'est moins, c'est que Ravachol, passé au rang des martyrs, est parmi les compagnons l'objet d'un véritable culte qui a ses fidèles, ses symboles, ses hymnes — la *Ravachole* — qui se chante sur l'air de la *Carmagnole*, presque ses rites.

Le *Figaro* conclut ainsi :

« Haines et chimères, voilà tout ce que l'anarchie a trouvé pour le soulagement de l'humanité souffrante. Leurre les déçusses de vains espoirs, semer sous le même drapeau noir, malfaiteurs vulgaires et miséreux abusés pour en composer une véritable armée du crime, la plus redoutable qui ait jamais existé, c'est là tout le résultat que préparent les théories anarchistes. «

Aux hommes de cœur de tous les partis de chercher les remèdes.

Revue de la presse anarchiste

Paris, 12 janvier. — Le *Père Peinard* pour raisons d'économie ne paraît aujourd'hui que sous format réduit.

D'après lui, toutes les mesures prises contre les anarchistes ne serviront qu'à nous rapprocher du coup de chambard final.

L'organe révolutionnaire, après avoir énuméré ensuite les actes anarchistes de quelques compagnons, récemment arrêtés, se borne à mentionner la condamnation de Vaillant sans l'apprécier. Il termine par le cri de « Vive Vaillant! Vive l'anarchie! »

Le *Parti Ouvrier* est plus modéré. Ce journal attend des temps meilleurs forcément proches. Il engage les gens de l'ordre à ne pas se plaindre si leurs méfaits amènent des représailles.

Exploits anarchistes à Saint-Etienne

St-Etienne, 12 janvier. — Une réunion importante d'ouvriers sans travail a eu lieu à la Bourse du travail.

Au moment où un membre du syndicat des passementiers exposait la triste situation des rubaniers, les anarchistes firent du tumulte. Ils déclarèrent que le gouvernement ne voulait rien faire pour la classe ouvrière, qu'il fallait recourir à l'initiative privée et frapper de grands coups. Les interrupteurs insultèrent la République. Le commissaire de police sortit son écharpe et menaça de dissoudre la réunion qui prit fin au milieu d'un violent tumulte.

A LYON

Lyon, 12 janvier. — Tous les anarchistes arrêtés la semaine ont été remis en liberté.

La dynamite en Hongrie

Cologne, 12 janvier. — La *Gazette de Cologne* contient un télégramme de Buda-Pesth annonçant la découverte de 3 quintaux de dynamite dans une cave à Miskdlez aux pieds de la montagne d'Avaz.

La cave a été fermée et reste gardée à vue. La ville est comme affolée. L'instruction se poursuit.

EXPLOSION d'une MACHINE INFERNALE à NEW-YORK

New-York, 12 janvier. — Un corps de bâtiment de l'avenue D a été détruit par l'explosion d'une machine infernale ; cette explosion a amené la découverte de plusieurs autres bombes placées à peu de distance les unes des autres et reliées entre elles par une traînée de poudre.

L'émotion est considérable. On se perd en conjectures sur le mobile de cet attentat.

L'avenue est en effet une partie du quartier pauvre.

RÉUNION DU GROUPE SOCIALISTE

La Bourse du travail

Paris, 12 janvier. — Le groupe socialiste, dans la réunion d'aujourd'hui, a examiné s'il n'y aurait pas lieu d'interpeller le ministre de l'intérieur au sujet de la fermeture prolongée de la Bourse du travail.

On se souvient que M. Chauvin, à la fin de la dernière session extraordinaire, avait manifesté l'intention d'interpeller à ce sujet; mais il y avait renoncé.

Si, comme il est probable, le groupe socialiste se décide à demander des explications au gouvernement à cet égard, ce sera vraisemblablement M. Jaurès ou M. Millerand qui sera chargé de prendre la parole.

La saisie des journaux révolutionnaires

Une autre question a été soulevée dans la réunion d'aujourd'hui: il s'agit de la saisie des journaux révolutionnaires et des obstacles mis à leur vente. Sur ce point encore, rien n'est résolu en faveur d'une interpellation ; mais très prochainement une décision ferme sera prise.

Quelques membres du groupe, en effet, penchent pour une simple question, espérant, à l'abri de cette forme parlementaire, pouvoir se borner à une virulente protestation contre les actes du gouvernement.

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

La semaine a été assez animée en fabrique : le froid, qui s'est un peu fait sentir, avait amené quelques achats de tissus en stock.

Pour la saison d'été, il s'est remis d'assez importants suppléments en draperie : c'est toujours le genre cheviot qui est recherché; les teintes unis marengos semblent attirer les préférences.

Le cours ne se sont pas sensiblement modifiés, dans le commerce de laines, mais la demande en peignés est meilleure et on a confiance en une prochaine reprise. Les peignés de croisés sont particulièrement recherchés.

La production des blousses s'accroit, mais, d'autre part, la demande est bonne et les prix restent bien soutenus.

En résumé c'est un ton de confiance qui domine lasituation générale, cette semaine.

SÉNAT

Séance du vendredi 12 janvier

Présidence de M. KIENER, doyen d'âge

La séance est ouverte à 2 heures.

Après lecture du procès-verbal, le scrutin est ouvert pour l'élection du président.

Les sénateurs sont peu nombreux et montrent peu d'empressement à monter à la tribune. Quelques minutes avant la fermeture du scrutin on en rencontre encore quelques-uns dans les couloirs, leur bulletin de vote à la main.

La droite prend part au vote. Elle dépose des bulletins blancs dans l'urne.

M. Challemel-Lacour est élu président

Le scrutin est fermé à 3 heures. Il donne les résultats suivants :

Votants 162, bulletins blancs 26, majorité absolue 69.
Ont obtenu : MM. Challemel-Lacour, 132; Le Royer, 6.
M. Challemel-Lacour ayant obtenu la majorité est proclamé président du Sénat pour l'année 1894.

Election des vice-présidents

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents est ouvert à 3 heures et fermé à 3 heures 1/2; en voici les résultats :

Votants, 153; bulletins nuls, 11.
Ont obtenu: MM. Demole 112, Magnin 138, Combes 130, Béranger 120.
MM. Demole, Magnin, Combes et Béranger, sont proclamés vice présidents du Sénat pour l'année 1894.

Election des secrétaires

Le scrutin pour l'élection des secrétaires est ouvert, à 3 heures 1/2, et fermé à 4 heures. En voici les résultats :

Votants, 151; blancs et nuls, 3; ont obtenu : MM Barrière, 146; Lourties, 146; Cadaud, 147; Isaac, 147; Morel, 144; Godin, 144; Dutreil, 132; Ollivier, 131.
MM. Dutreil et Ollivier appartiennent à la droite.
MM. Barrière, Lourdies, Cadaud, Isaac, Morel, Godin, Dutreil et Ollivier sont proclamés secrétaires pour l'année 1894.

Election des questeurs

Le scrutin pour l'élection des questeurs est ouvert à 4 heures et fermé à 4 heures 1/2 : en voici les résultats :

Votants 152; bulletins blancs ou nuls 21.
Ont obtenu: MM. Cavot 147; Guyot 146; Tolain 138.
MM. Cazot, Guyot et Tolain sont proclamés questeurs pour l'année 1894.

VALIDATION D'ÉLECTIONS

Le Sénat valide, sans discussion, les élections du Finistère.

La prochaine séance est fixée à mardi, à 3 heures : la séance est levée à 5 heures.

LES TROUBLES EN SICILE

Rome, 12 janvier. — D'après les derniers avis reçus ici, la Sicile, une fois les différentes mesures en cours d'exécution appliquées, sera occupée par 45,000 hommes qui se répartiront de la manière suivante : 30 bataillon, d'infanterie, 6 escadrons de cavalerie et 8 batteries d'artillerie. Le corps de carabiniers, qui a été renforcé, compte actuellement 3,000 hommes.

Rome, 12 janvier. — L'extrême gauche s'est réunie aujourd'hui; douze membres étaient présents et neuf autres avaient adhéré à l'avance à cette réunion. Elle a décidé de lancer un nouveau manifeste au pays et d'appeler l'attention du bureau et de la présidence de la Chambre sur l'arrestation du député de Félice ; elle demandera qu'une action soit exercée par le bureau de la Chambre, afin de sauvegarder les prérogatives parlementaires.

Expulsion de deux Français

Palerme, 12 janvier. — Aujourd'hui sont arrivés, par le paquebot postal, M. Théodore Cahu, notre collaborateur à la *France* et rédacteur de l'*Illustration*, accompagné de M. Starace, dessinateur de la même revue. Les autorités locales se sont opposées à leur débarquement.

Palerme, 12 janvier. — A propos de l'interdiction de l'entrée en Sicile, qui a frappé M. Cahu, rédacteur à l'*Illustration*, on s'est imaginé, à Palerme, que sa mission avait un autre caractère que celui de correspondant d'un journal, M. Cahu ayant été officier dans l'armée française.

Il a été invité à repartir le soir même. La Sicile étant en état de siège, c'est l'autorité militaire qui a pris cette mesure.

NOUVELLES DU JOUR

Encore la marine. — Deux documents

Paris, 12 janvier. — Dans la *Justice* de demain, M. Clémenceau produit les deux documents annoncés, établissant, d'après lui, l'incurie et l'imprévoyance de la marine. Ces deux documents sont deux circulaires adressées en mai et novembre 1893 par l'amiral Rieunier, alors ministre de la marine, au vice-amiral, préfet maritime à Toulon.

La première circulaire reproduit l'observation de l'inspecteur en chef: à savoir que dans le courant de 1892 et en mars 1893, l'approvisionnement n'existait pas pour le vin et qu'en outre les dispositions n'avaient été assurées qu'avec un emprunt considérable fait au département de la guerre.

La circulaire relate le fait suivant plus grave encore : Le stock de mobilisation était presque entièrement consommé; notre principal arsenal se fût donc trouvé, en cas de complications, dans l'impossibilité de ravitailler une escadre, et même de pourvoir à l'armement des navires mobilisables.

La circulaire rappelle les instructions violées par cette négligence et critique les explications fournies à cet égard par l'Administration de la marine à Toulon qui avait d'autre part fourni de l'huile comestible à l'artillerie, alors que le service des rationnaires n'était pas assuré.

L'approvisionnement de cette huile devait être de 40000 kilos. L'inspecteur en chef n'en a trouvé que 1000. La circulaire ajoute textuellement : « Quelles que soient les circonstances qui se sont produites il y a eu manque de prévoyance de la part des services administratifs. »

L'amiral Rieunier avait ajouté de sa main : « Cette situation ne doit plus se présenter à l'avenir et j'espère que les instructions qui précèdent suffiront pour en prévenir le retour regrettable. »

Dans la seconde circulaire le ministre accuse réception au préfet maritime de Toulon de son avis que le stock de biscuits en vue d'une mobilisation était tombé à 42310 kilos alors que l'approvisionnement réglementaire en comportait 263,000 kilos.

Il lui demande de s'informer si le ministre de la guerre serait en mesure de céder à la marine une certaine quantité de biscuits.

Le ministre autorisait le préfet maritime, vu l'obligation à faire fabriquer du biscuit sans délai, à dépasser dans ce but de 1,000 fr. la somme à la disposition de ce chapitre. Le déficit qui en résulterait serait comblé ultérieurement par une ventilation (sic) de crédit entre le chapitre 17 et le chapitre 20.

La circulaire dit qu'il est très regrettable que l'on ait perdu de vue les instructions contenues dans celle précitée du 3 mai 1893.

L'administration du port a manqué à son devoir. En cas de mobilisation, le département de la marine serait mis dans une situation critique.

Le ministre a également ajouté de sa main à cette circulaire la note suivante :

« Ce fait est très regrettable, il aurait pu avoir de graves conséquences. Je désire connaître, mois par mois, les diminutions du stock des biscuits et les causes de ces diminutions, afin de déterminer les responsabilités des diverses autorités chargées des divers services de subsistance.

» RIEUNIER. »

Un aumônier nommé chevalier de la Légion d'honneur

Paris, 12 janvier. — Parmi les nominations faites dans la Légion d'honneur sur la proposition du Grand chancelier on remarque celle au grade de chevalier de M. l'abbé de René Mesnil, aumônier de la maison d'éducation de Saint-Denis.

Une petite manifestation napoléonienne

Paris, 12 janvier. — Le *Figaro* signale une petite manifestation napoléonienne ce matin. Des personnes encore inconnues ont déposé aux pieds de la colonne Vendôme une immense couronne de lauriers avec cette inscription:

« Au vainqueur de Rivoli, 14 janvier 1797. »

La police a d'abord fait enlever l'emblème, puis reconnaissant qu'il n'avait rien de délictueux, elle l'a rapporté aux pieds de la colonne, où on peut le voir légèrement détérioré.

Un soldat condamné à mort

Alger, 12 janvier. — Le nommé Bazin, soldat au bataillon d'Afrique qui comparaissait aujourd'hui devant le conseil de guerre, a répondu à une question du président en lui lançant à la tête deux boutons arrachés à sa tunique.

Séance tenante, Bazin a été condamné à mort.

La révision

Paris, 12 janvier. — Les radicaux socialistes ont tenu séance aujourd'hui pour entendre M. Goblet qui leur a donné lecture d'une proposition de revision de la constitution. Le groupe a approuvé cette proposition qui ne sera déposée sur le bureau de la Chambre que dans quelques jours.

Nous rappellerons que dès la fin de la session extraordinaire de 1893, nous faisions prévoir que les radicaux avaient l'intention de livrer bataille au cabinet sur la question de révision. Les radicaux de toute nature comptent beaucoup que sur cette question ils désagrégeront la majorité actuelle, plusieurs des députés qui la composent ayant pris des engagements avec leurs électeurs.

Le groupe colonial. — Les affaires d'Afrique et de l'Extrême-Orient

Paris, 12 janvier. — Le groupe colonial a tenu sa première séance ; nous avons eu, maintes fois, l'occasion de dire que, dès la rentrée, les questions coloniales prendraient le pas sur toutes les autres. Le groupe a examiné aujourd'hui les deux points importants de notre politique d'expansion :

1° Les affaires d'Afrique ; 2° Les affaires de l'Extrême-Orient. M. Etienne qui présidait la réunion d'aujourd'hui a ouvert la séance par un examen fort intéressant de notre situation coloniale.

Pour l'Afrique, deux questions principales sont à l'ordre du jour : ce sont celles du Niger et celle de Madagascar. Le conflit armé qui a eu lieu entre les Français et les Anglais donne à la première une importance particulière. On sait que, dès l'incident de Sierra-Leone, M. Houchard, député du Sénégal, avait manifesté l'intention d'interpeller le gouvernement. M. Deloncle avait parallèlement avisé le président du Conseil d'une intention analogue. Mais, ce dernier, en présence de l'initiative de M. Houchard reste pour le moment sur la réserve ; il nous disait ce qui suit :

« Quand l'interpellation viendra, je verrai s'il ne convient pas que j'intervienne. Je crois que M. Houchard parlera seulement de la colonie, mais mon intention est d'élargir le débat, de façon à mettre le gouvernement en demeure de liquider, une fois pour toutes, toutes les difficultés pendantes entre l'Angleterre et nous. Il n'est pas possible que la France soit la seule puissance qui n'ait pas avec sa voisine, sur les points où elles sont en contact, des frontières arrêtées. Si on n'y prend garde, on se réveillera un jour avec un conflit impossible à résoudre d'une façon pacifique ».

On voit combien le débat sur la question du Niger peut devenir, étant données ces dispositions, important.

Toutefois il ne semble pas qu'il puisse s'engager immédiatement. Les renseignements fournis au groupe colonial indiquent la nécessité d'être plus amplement renseigné sur ce qui vient de se passer à Sierra-Leone. Les dépêches parvenues à notre ministère des affaires étrangères sont absolument contradictoires avec celles des Anglais. Pour étudier les diverses questions pendantes, le groupe a nommé une commission chargée d'étudier la situation et de lui présenter un rapport: cette commission est ainsi composée : MM. Etienne, d'Arenberg, Charles Roux, Deloncle, Delcassé et Doumer.

M. Le Myre de Vilers, qui revient très optimiste de l'Indo-Chine, a longuement parlé du Tonkin, de l'Annam et du Siam. Dans les premiers pays, selon lui, la pacification est complète et la situation très satisfaisante. Il trouve naturellement très favorable pour la France, le traité conclu avec le Siam: il a annoncé qu'il allait être soumis à la ratification des Chambres avec un Livre Jaune sur la question.

Une tentative de mutinerie dans une prison

Charolles, 12 janvier. — Les détenus de la prison de Charolles ont tenté de se mutiner sous la conduite d'un nommé Didier, contrebandier, qui a blessé d'un coup de sabot le gardien Pourrillon.

Grâce à l'énergie du gardien chef, ce commencement de rébellion a été aussitôt réprimé. Didier a été mis au cachot.

Une élection législative en Angleterre

Londres, 12 janvier. — Lord Willoughby de Eresby, conservateur, a été élu par 4,382 voix.

M. Torr, candidat gladstonien, a eu 3,744 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Stanhope, conservateur, décédé.

La vénalité des charges

Paris, 12 janvier. — M. Antonin Dubost, garde des sceaux, dit le *Petit Parisien*, vient de mettre à l'étude

BOURSE DE PARIS DU 13 JANVIER

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de la h.	Cours de clôt.
98 46	3 0/0	...	...	98 07	98 10	98 10
105 ..	3 1/2 0/0	...	...	104 75	105 95	105 92
76 07	Italien	...	...	76 25	75 85	75 90
4105 ..	Banq. de France	...	...	...	...	...
51 ..	B. d'Escompte	...	...	50 ..	50 ..	50 ..
630 ..	Banq. de Paris	...	...	...	632 ..	631 ..
1025 ..	Crédit Foncier	...	...	1025 ..	1021 ..	1025 ..
778 ..	Créd. Lyonnais	...	...	778 ..	790 ..	790 ..
73 ..	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1737 ..	Lyon	...	...	...	...	1342 ..
1905 ..	Nord	...	...	...	...	1905 ..
16 ..	Panama	...	...	...	...	15 ..
2690 ..	Suez	...	...	2702 ..	2700 ..	2697 ..
... ..	Gaz	...	...	...	...	...
642 ..	Autrichiens	...	...	...	640 ..	640 ..
251 ..	Lombards	...	...	250 ..	250 ..	251 ..
412 ..	Nord Espagne	...	...	413 ..	412 ..	412 ..
155 ..	Saragosse	...	...	...	157 ..	155 ..
522 ..	Méridionaux	...	...	522 ..	522 ..	522 ..
... ..	Métaux	...	...	...	...	...
513 75	Egypte	...	...	...	513 42	513 75
3937 32	Congrès	...	...	4413 46	3914 46	3 7 8
23 15	Turc	...	...	23 20	23 15	23 17
608 13	Banq. Ottomane	...	...	608 12	607 18	607 50
63 3 34	Extérieure	...	...	63 7/16	63 3/16	63 3 32
368 75	Rio-Tinto	...	...	366 75	365 62	368 50
422 81	Tharsis	...	...	...	419 42	422 50
19 7/8	Portugais	...	... /	19 7/16	19 13/16	19 3/16
... ..	Consolidés	...	...	...	...	...
... ..	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 60	Russe consolidés	...	...	...	99 65	99 90
83 35	Russe nouveau	...	...	83 35	83 35	83 45
... ..	Foncier d'Autriche	...	...	...	...	...
492 ..	Lyonnais	...	...	...	495 ..	497 ..
... ..	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
116 07	Alpines	...	...	...	113 12	113 12
120 ..	Câbles	...	...	...	...	120 ..
69 25	Russe Orient	...	...	...	...	69 20
534 ..	Impérial	...	...	...	...	537 ..
72 ..	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
... ..	3 0/0 amortissables	...	...	...	...	...
... ..	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
... ..	Générale	...	...	...	...	...
... ..	Est	...	...	...	...	...
... ..	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Midi	...	...	...	...	...
... ..	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Orléans	...	...	...	...	...
... ..	Ouest	...	...	...	...	...
... ..	Anglais	...	...	...	...	...
... ..	Antiche or	...	...	...	...	...
... ..	Balge 4 0/0	...	...	...	...	...
... ..	Villa d'Valens	...	...	...	...	...
... ..	Lille 1880	...	...	...	...	...
... ..	Lille 1885	...	...	...	...	...
... ..	Villa de Lyon	...	...	...	...	...
... ..	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
... ..	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
... ..	Téléphone	...	...	...	...	...
... ..	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
... ..	Gaz (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Caoutchoucs	...	...	...	...	...
... ..	Asturies	...	...	...	...	...
... ..	Foncières 1863	...	...	...	...	...
... ..	Rente Foncière	...	...	...	...	...
... ..	Cacérès (act.)	...	...	...	...	...
... ..	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	Bethune	...	...	...	...	...
... ..	Picardie	...	...	...	...	...
... ..	Nord-Est	...	...	...	...	...
... ..	Ouest Al.	...	...	...	...	...
... ..	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	Fives-Lille (obl.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 13 JANVIER
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 100	...	145 ..	OBLIGATIONS		
» 63, r. 100	...	138 75	Tramw. Nord	...	432 50
» 68, r. 500	...	513 ..	Union lin. N.	...	165 ..
» 77, r. 500	...	504 ..	Gaz de Wazem	...	500 ..
» 81, r. 400	...	504 ..	Ch. d. fer Econ.	...	502 ..
» 84, 1/4	...	408 ..	Denain Anzin.	...	313 50
» 87, r. 400	...	404 ..	Tréfilerie	...	507 50
» 90, r. 500	...	500 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc.	...	47 ..	Aniche, 12e	...	9650
Amiens	...	620 ..	Anzin, 100e d.	4391 25	4395 ..
Dép. du Nord	107	106 ..	Blanzy	...	1770 ..
Tourcoing 1878	...	240 ..	Bruay	...	420 .. 25
Armentièr. 86	...	50 ..	Bully-Gren. 6e	2675 ..	2675 ..
Douai, libérée	...	509 ..	Campagnac	...	690 ..
» non lib.	...	502 ..	Carvin	920 ..	921 ..
Verley, Decr.	...	397 50	Courrières, 10e	3765	3767 50
Ch Platel et Cie	...	500 ..	Crespin	130 ..	130 ..